



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLEROY

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES

Par la soussignée, Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, de la susdite municipalité :

QUE le règlement numéro 19-CM-194 portant le titre de **Règlement pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de perception** a été adopté à la séance extraordinaire du 9 décembre 2019.

DONNÉ à Villeroy le 13 décembre 2019

Joannie Lamothe
Directrice générale par intérim

Je, soussignée, Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, résident à Laurierville certifie sous mon serment d'offices que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 11 et 12 heures, le 13 décembre 2019, à chacun des endroits suivants, savoir : Salle Firmin-Roy (Église) et bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 décembre 2019

Directrice générale par intérim